

Ce sont des centaines de milliers de dollars que nous perdons chaque fois que nous refusons un projet d'envergure. Selon la SCHL, le taux d'occupation à Prévost est de 0% depuis 2019 (pour toutes les catégories de logement). En plus de contribuer à la pénurie de logements, la non-construction pousse le prix de ceux existants vers le haut.

Il peut être légitime de refuser un projet, mais cela entraîne un coût, tant pour les propriétaires que pour les locataires et l'ensemble des contribuables, en privant la Ville de nouveaux revenus. La mise à jour du réseau routier et des infrastructures demandera un effort fiscal croissant de la part des propriétaires. Il faudra donc trouver un équilibre dans le futur afin d'assurer la viabilité sociale et financière de notre ville.

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES – Après avoir renégocié plusieurs contrats à la baisse, et retranché depuis plusieurs années les dépenses non essentielles, la Ville se retrouve avec 94% de son budget composé de dépenses incompressibles. Notre marge de manœuvre devient très faible, surtout si l'on considère que 96,7% des hausses cette année proviennent de ce type de dépenses (Sûreté du Québec, contrat d'ordures et de matières recyclables, déneigement, essence, salaires, service de la dette, etc.)

UN RATTRAPAGE DU DÉFICIT D'ENTRETIEN – Voilà six ans que nous tentons de rattraper le déficit d'infrastructures et d'entretien. Nous en avons fait beaucoup, mais il en reste encore beaucoup à faire. Nous découvrons encore des lacunes d'entretien majeures. À titre d'exemples, aucune rue en gravier n'a été rechargée depuis 2015 et 500 trous d'homme sur 850 ne se trouvaient pas sur nos listes d'entretien et ont donc été négligés. En 2024, nous vidangerons et nettoierons les aérateurs de l'étang numéro 1 de notre centre de disposition des eaux usées pour la somme d'environ un demi-million de dollars. Cela n'a jamais été réalisé en plus de 30 ans, bien qu'il aurait été nécessaire de le faire il y a 10 ans.

Nous ne pouvons pas mettre sur pause l'entretien de nos biens collectifs et la mise à jour de nos infrastructures. Nous avons déjà accumulé trop de retard dans le passé. De nombreuses rues et infrastructures arrivent à la fin de leur vie utile. Pensons aux travaux que nous devons effectuer sur le boulevard du Clos-Prévostois, à l'établissement de nouvelles réserves incendie ou encore au ponceau sous la rue principale qui doit être réparé de façon urgente si l'on ne veut pas

mettre en péril cette artère importante, tout comme la collectrice d'égout et la conduite de gaz naturel.

Le dernier bâtiment construit par la Ville, le garage municipal, date du début des années 1980. Nous avons tellement peu investi dans nos infrastructures par le passé que nous avons dû fermer le Centre culturel et communautaire, l'été dernier. Nous nous sommes donc engagés à construire un nouveau centre culturel et communautaire et une nouvelle bibliothèque, ce que nous ferons de manière responsable en regroupant les deux installations sous un seul et même toit.

Bref, malgré le contexte difficile, nous devons continuer d'avancer. Parce que, si l'on cesse d'avancer, nous reculerons, et cela nous coûtera collectivement beaucoup plus cher dans le futur.

PEU D'OUTILS POUR SOULAGER LES CONTRIBUABLES – Un budget, c'est une histoire de chiffres. Depuis deux ans, nous devons composer avec une baisse de nos revenus autres que fonciers et une augmentation de nos dépenses. Tout ça sans compter la stagnation au niveau de la croissance de notre assiette fiscale.

Une Ville, c'est un peu comme une coopérative qui prend en charge nos actifs communs (rues, parcs, équipements, etc.) et qui dispense des services (aqueduc, déneigement, police, entretien, etc.). Nous nous devons de trouver la meilleure façon de sauvegarder ces actifs à moyen et long terme et de fournir ces services au moindre coût. Et, contrairement au gouvernement provincial ou fédéral, une municipalité n'a pas le droit d'enregistrer de déficits. La seule solution restante est de piger dans nos excédents non affectés (notre bas de laine pour les coups durs) ou d'augmenter les taxes.

Une des solutions réside dans l'augmentation des transferts gouvernementaux qui s'avèrent actuellement insuffisants. Tant et aussi longtemps que les villes dépendront des taxes foncières, le compte de taxes des citoyens sera assujéti aux aléas des cycles économiques et des transferts de responsabilités sans compensation (comme l'achat des terrains d'école). L'inflation a par ailleurs créé des revenus supplémentaires pour le gouvernement, pendant que ce phénomène engendrait des dépenses additionnelles pour les municipalités. Malheureusement, le gouvernement du Québec refuse de reconnaître ce déséquilibre fiscal flagrant et au final c'est la classe moyenne qui paie.

UN DÉFICIT BUDGÉTAIRE À COMBLER – Sans tenir compte des pertes de revenus, le manque à combler pour le budget 2024 de Prévost s'élève à environ 3 millions de dollars. Afin d'atténuer la hausse de taxes, la Ville réinvestit cette année 848 000\$ d'excédents non affectés. Cette mesure constitue près de 4 cents en moins sur le taux de

taxation, soit 132\$ de moins pour une résidence moyenne. Nous avons aussi affecté 100 000\$ de la réserve d'égout à la vidange de l'étang numéro 1 (pour réduire l'augmentation de la tarification à ce chapitre), en plus de bonifier d'un peu plus d'un million, nos revenus autres que fonciers (subventions et intérêts sur les placements temporaires).

Malgré tous les efforts d'optimisation financière déployés, les augmentations de tarifications et de taxes résidentielles s'élèvent à 254\$ pour une résidence de valeur moyenne non desservie et à 301\$ pour une résidence desservie. La valeur moyenne d'une résidence à Prévost affiche une valeur au rôle de 334 400\$.

Tarif de gestion des matières résiduelles		
	2024	2023
Gestion de matières résiduelles - résidentiel	195 \$	195 \$
Gestion de matières résiduelles - commercial	Selon volume Gel des tarifs	Selon volume

Tarifs - Hygiène du milieu		
	2024	2023
Aqueduc résidentiel	200 \$	200 \$
Égout résidentiel - Réseau d'égout	75 \$	66 \$
Égout résidentiel - Traitement des eaux usés	215 \$	195 \$

UN ÉQUILIBRE ENTRE RÉSILIENCE ET CONCRÉTISATION – Le conseil municipal et moi nous engageons à trouver l'équilibre parfait entre la résilience nécessaire pour faire face aux défis actuels et la concrétisation de projets porteurs d'avenir. Le cœur de notre budget réside dans la lutte acharnée contre le déficit d'infrastructures. Nous sommes résolus à investir de manière stratégique pour optimiser chaque dollar, assurant ainsi la durabilité et la pérennité de nos fondations. Les attentes élevées de nos concitoyennes et concitoyens sont notre boussole, et nous nous engageons à répondre à ces attentes avec une transparence totale.

Dans cet exercice financier, chaque dépense est minutieusement évaluée pour garantir des investissements qui se traduiront directement par une amélioration significative de votre qualité de vie. Nous avons comme mission de créer un environnement où chaque citoyen peut s'épanouir, prospérer et trouver satisfaction.

En 2024, des projets structurants, longtemps espérés, commenceront enfin à voir le jour. Notre vision pour le futur de notre ville prend forme dans des réalisations tangibles qui auront un impact positif durable.

Une présentation vidéo expliquant en détail le budget 2024 est disponible sur le site de la Ville. www.ville.prevast.qc.ca/budget2024

Le maire Paul Germain et les membres du conseil municipal de Prévost

Orientations

- Un rattrapage du déficit d'entretien des actifs municipaux, en dépit des conditions de marché.
- Les municipalités doivent maintenir leurs missions en dépit de l'évolution des conditions économiques.
- Les bâtiments municipaux souffrent et certains se doivent d'être remplacés.